

DISPOSITIF d'aide communale aux frais d'études et de scolarité

ANNÉE SCOLAIRE
2026-2027

ÉTUDES SECONDAIRES
ET SUPÉRIEURES*

*HORS ALTERNANCE ET ÉTUDES À L'ÉTRANGER

DOSSIER À DÉPOSER DU LUNDI 19 OCTOBRE
AU VENDREDI 6 NOVEMBRE 2026
À L'ACCUEIL DE LA MAISON COMMUNALE DES SOLIDARITÉS JACQUES BERTHOD.

IDENTITÉ DES PARENTS (POUR LES MINEURS)

NOM ET PRÉNOM DES PARENTS :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

ADRESSE MAIL :

MONTANT DU REVENU IMPOSABLE :

POUR L'ÉLÈVE / ÉTUDIANT

NOM ET PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

ADRESSE MAIL :

CYCLE D'ÉTUDES ACTUELLES

- COLLÈGE
- LYCÉE
- ÉTUDES SUPÉRIEURES

ERMONT, LE :
SIGNATURE :

PIÈCES À PRÉSENTER OBLIGATOIREMENT LORS DU DÉPÔT (ORIGINAUX UNIQUEMENT)

- Justificatif de domicile daté de moins de trois mois (quittance de loyer/taxe foncière) au nom du demandeur ou des parents (+ attestation d'hébergement le cas échéant)
- Carte d'identité du demandeur OU des parents (pour les mineurs)
- Certificat de scolarité de l'année en cours *
- Bulletin scolaire de l'année en cours ou année N-1
- Dernier avis d'imposition des parents OU du demandeur (si majeur) *
- Relevé d'identité bancaire des parents OU du demandeur (si majeur) *



* Pour ces documents, prévoir une photocopie.

RAPPEL : PLAFOND DE RESSOURCES MAJORÉ DE 10%
SUR LA BASE DU BARÈME DE LA CAF